

27 janvier Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

"La France a retenu la date du 27 janvier, anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, pour cette journée de la mémoire.

[...] Cette journée de la mémoire devra faire prendre conscience que le mal absolu existe et que le relativisme n'est pas compatible avec les valeurs de la République. En même temps, il faut montrer que l'horreur s'inscrit dans une histoire qu'il convient d'approcher avec méthode, sans dérive ni erreur. Ainsi appartient-il à notre institution de faire réfléchir les élèves à l'Europe du XXème siècle, avec ses guerres et ses tragédies, mais aussi à ses tentatives de synthèse autour des valeurs des droits de l'homme et à sa marche vers l'unité. Il est nécessaire de montrer aux jeunes que ces valeurs ne sont pas de simples mots. Leur respect dans tous les pays du monde est fondamental et nécessite de la part de chacun d'être attentif à ce qui menace ces valeurs et actif pour les défendre."  
B.O. n°46 du 11 décembre 2003 : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Nous avons recueilli pour vous quelques extraits de textes qui nous ont paru particulièrement "éclairants" sur le sujet

"Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli" (Elie Wiesel)

"(...) Nous célébrons la "Journée de la mémoire de l'holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité". Une mémoire qui repose sur les témoignages des acteurs et sur les travaux des historiens. Une mémoire d'autant plus vive, paradoxalement, que les survivants disparaissent, ayant à cœur, s'ils ne l'ont déjà fait, de transmettre aux générations nouvelles ce que, bien souvent, si longtemps, ils ont eu tant de peine à exprimer : "Il est dur pour la langue de prononcer de tels mots, pour l'esprit d'en comprendre le sens, de les écrire sur le papier" (Abraham Lewin). Une mémoire d'autant plus précise que les historiens -et notamment les alsaciens- accèdent à de nouvelles archives, affinent nos connaissances -par exemple sur le camp du Struthof- et s'efforcent d'expliquer ce qui semble parfois échapper à la raison.

Prévention des crimes contre l'humanité en même temps que mémoire de la Shoah, cette journée a également pour but d'intégrer à ce travail de mémoire toutes les victimes des crimes contre l'humanité. Et d'abord, pour en revenir aux victimes de la terreur nazie, outre les communautés juives d'Europe, qui en forment la majeure partie, les populations tziganes ou encore les malades mentaux.

Ce devoir de mémoire, et de prévention est plus actuel que jamais. Aujourd'hui comme hier, aujourd'hui comme demain, aucune forme de racisme et d'antisémitisme quelle qu'elle soit ne saurait être tolérée. Et pourtant des faits récents perpétrés contre la communauté juive de Strasbourg nous rappellent qu'il faut rester vigilants.

Une vigilance qui souligne que l'enjeu de la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz, camp de concentration et "centre de mise à mort" (Raul Hilberg), ne concerne pas que les bourreaux et leurs victimes juives. Elle est le lieu de mémoire commun d'une mémoire européenne qui ne cesse de se constituer et l'horizon d'une humanité fondée sur la justice, la paix et la tolérance.

Un site à visiter : [www.cercleshoah.org](http://www.cercleshoah.org)